

Société | Réforme Blanquer : Les enseignants maintiennent le mouvement



C'est à l'angle de la rue Lagrange et de la rue du Chapelier qu'à eu lieu, ce mardi, le rassemblement des professeurs en lutte contre la réforme Blanquer. Des enseignants issus de l'ensemble du département qui, sous l'impulsion d'un collectif de professeurs de philosophie, se sont mobilisés contre la loi qui doit entrer en vigueur à la rentrée. Retenant les notes des copies du BAC, ils espèrent (avec leurs collègues issus de l'ensemble du territoire), faire fléchir le gouvernement. Rencontre avec des enseignants engagés.

Ils étaient plusieurs dizaines à s'être donné rendez-vous rue du Chapelier à Bordeaux ce mardi. Plusieurs dizaines de professeurs issus de divers collèges du département, pour discuter des suites à donner à ce que l'on peut désormais qualifier de bras de fer entre le corps enseignant et le ministère public. En cause, [la loi sur l'école de la confiance](#) et plus particulièrement son article 1, stipulant que « la qualité du service public de l'éducation dépend de la cohésion de la communauté éducative autour de la transmission de connaissances et de valeurs partagées ». Cela signifiant, pour les personnels, « une exemplarité dans l'exercice de leur fonction et, pour les familles, le respect de l'institution scolaire, dans ses principes comme dans son fonctionnement ». Un non sens pour les enseignants présents pour qui l'« exemplarité » en question ne signifie ni plus ni moins que d'« être muselés ». « On ne pourra plus s'exprimer, prendre la parole ouvertement sur notre lieu d'exercice, (en dehors de ceux qui ont des fonctions syndicales) », précise Pauline Baille, professeur d'histoire-géo au lycée Élie Faure de Lormont.

Des enseignants qui ont d'ailleurs, en réponse, diffusé un communiqué qui reprend nombre d'arguments du [communiqué diffusé le 2 juillet par les professeurs de philo, initiateurs du mouvement](#) : « Conscients des désagréments engendrés par notre action pour nos élèves et leurs familles, nous sommes aussi responsables de la survie d'un modèle éducatif vivement attaqué et inscrivons notre action dans la continuité des mouvements de contestation tant des lycéens, des personnels, que des parents d'élèves. Face au silence méprisant du Ministre et de ses relais, nous tenons à faire connaître nos revendications pour l'École et sommes déterminés à agir en vue de faire exister un service public ambitieux, gratuit et égalitaire, dans l'intérêt de tous et des générations à venir. Nous demandons un moratoire sur les réformes du lycée, du baccalauréat, de Parcoursup, ainsi que l'ouverture de négociations entre le Ministre et une délégation représentative du mouvement. Nous tenons à ce que le

baccalauréat reste un diplôme national, premier grade universitaire, passé dans des épreuves communes, nationales, terminales, ponctuelles et anonymes. Nous dénonçons la loi dite « École de la confiance » et notamment son article premier qui, sous couvert de réserve, vise à museler toute parole publique critique de l'institution. Nous nous opposons à la loi de transformation de la Fonction Publique qui généralise le recours aux contractuels et multiplie les personnels précaires. Nous remercions les parents et élèves qui soutiennent notre action, conscients comme nous que l'éducation a des finalités autrement ambitieuses que de former des agents économiques dociles et rentables. »

Un communiqué signé par l'ensemble des professeurs réunis en assemblée interdisciplinaire à Bordeaux, collectif réunissant des enseignants de divers collèges du département. Coté rétention de notes : 5420 copies, 59 jury, 34 centres d'examen (dont 23 pour la Gironde) et dix disciplines étaient engagés au niveau de l'Académie de Bordeaux (sur près de 34 000 candidats, toutes épreuves confondues). A noter : 130 000 copies sur 4M seraient retenues au niveau national avec Philo, sciences et histoire-géo comme matières les plus impactées.

Hier soir, une nouvelle AG à la bourse du travail a voté la reconduction de la grève.

Le ministre promet un remplacement des notes du BAC par celles du contrôle continu (jusqu'à leur remplacement par leurs vraies notes). Mais quid des inscriptions en cycle supérieur compromises par de fausses notes ou par des obligations erronées de passer l'oral ? Sans compter, comme le dénoncent les enseignants, la rupture d'égalité devant le contrôle continu ? Le BAC étant, par essence, anonyme. Dans un nouveau communiqué, "les correcteurs en grève reconductible qui n'ont, ni saisi les notes sur le serveur, ni siégé dans les délibérations, et qui ont fait ces derniers jours l'objet de pressions inadmissibles et hors de tout cadre légal" ont annoncé "qu'ils se rendraient ce vendredi à 9h au rectorat pour remettre les copies corrigées et feront à cette occasion, une déclaration qui dressera un bilan de la mobilisation et des perspectives. Ils s'adresseront à tous les personnels, mais aussi aux élèves, à leurs parents, à tous les bénéficiaires de ce service public d'éducation qu'ils restent déterminés à défendre."

Emmanuelle Diaz

Crédit Photo : ED

Publié sur aqui.fr le 04/07/2019

[Url de cet article](#)